

**DEPARTEMENT DE LA DROME
COMMUNE D'EYMEUX**

Publié sur le site internet le 15 décembre 2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-deux le **12 décembre**, le **Conseil Municipal de la Commune d'EYMEUX** (Drôme), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Fabrice BAR, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : **15**

Présents : **11**

Votants : **13**

Date de la convocation : **06/12/2022**

Etaient présents : BAR Fabrice, CHAMPAUZAC Alexandra, CHARRASSON Jeanine, DAVID-BERTHAUD Sylvia, EMERY Fabien, GINOT Nicolas, GRILLERE Marion, GUICHARD Barbara, MONNET Carole, PONCE Jérémy, VIOSSAT Karine.

Etaient excusés : AYGLON Elodie, BURAIIS Laurent, MOLIN Jonathan, VIGNON Henry.

Madame Elodie AYGLON a donné pouvoir à Madame Marion GRILLERE pour voter en son nom.

Monsieur Laurent BURAIIS a donné pouvoir à Monsieur Fabien EMERY pour voter en son nom.

Monsieur Jonathan MOLIN a donné pouvoir à Madame Barbara GUICHARD pour voter en son nom.

Madame Barbara GUICHARD est nommée secrétaire de séance.

**OBJET : 2022-12-03 PANNEAU D’AFFICHAGE : CHOIX DE L’OPERATEUR
POUR LA CARTE SIM**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que par délibération en date du 14 novembre 2022, le conseil municipal a décidé d'acquérir un panneau d'information lumineux de marque ORIGINAL TECH France.

Elle précise que le panneau lumineux est équipé d'un routeur 3G/4G dans lequel il est nécessaire d'insérer une carte SIM afin de donner accès à un abonnement DATA dimensionné en fonction de la fréquence de mise à jour des vidéos et de la taille de ces dernières.

Une consultation a été lancée auprès de C'PRO, LA POSTE MOBILE, ORANGE et ORIGINAL TECH France.

Sur quatre candidats, deux ont adressé une offre qui se présente comme suit :

Carte SIM M2M	LA POSTE MOBILE		ORIGINAL TECH FRANCE
	10GO	80GO	Illimité
Tarifs	12.99 € H.T par mois - gratuit pendant 2 mois	18.99 € H.T par mois - gratuit pendant 2 mois	120.00 € H.T par an
Frais divers	21.24 € H.T à payer à la commande	27.24 € H.T à payer à la commande	
Engagement			36 mois

Il est proposé de retenir l'offre de la société ORIGINAL TECH France.

Monsieur le Maire étant en situation de conflit d'intérêt professionnel ne prend pas part au débat et au vote y afférant.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, **LE CONSEIL MUNICIPAL** :

- **DECIDE** de retenir l'offre de la société ORIGINAL TECH FRANCE pour l'acquisition d'une carte SIM M2M en consommation illimitée à 120.00 € H.T par an avec un engagement de 36 mois.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires pour mener à bien ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte après transmission en Préfecture et publication le 15 décembre 2022.

Le Maire,
F. BAR



The image shows a blue ink signature of F. BAR over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE EYMEUX' at the top, 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' at the bottom, and '26 (Drôme)' at the very bottom. The center of the stamp features a coat of arms with a figure holding a staff and a cross.